

PROFIL DE SOCIÉTÉ

ROCHE LTÉE. GROUPE CONSEIL

Roche Ltée est une société d'expertise-conseil en environnement implantée à Sainte-Foy, au Québec, qui travaille sur un grand nombre de marchés latino-américains. L'entreprise est arrivée sur le marché mexicain à la fin de 1980, en s'intéressant essentiellement à des projets orientés vers les services comme les évaluations et les vérifications environnementales. Sa décision de s'attaquer à ce marché était à l'époque justifiée par la perception que ce marché pourrait offrir des débouchés plutôt que par des possibilités précises.

Jusqu'à maintenant, l'entreprise a mené à terme environ 15 projets mexicains, y compris une analyse avantages-coûts des émissions atmosphériques à Mexico, financée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), et un projet de gestion forestière pour la Banque internationale de développement dans l'État de Guerrero.

Roche s'efforce maintenant de passer à des projets d'infrastructure de type construction-exploitation-transfert (CET), mais elle a constaté qu'il est difficile d'obtenir du financement pour ce type de projet.

Roche a créé un partenariat avec une société environnementale mexicaine plus petite. Le travail est partagé de façon informelle. Roche a essayé au début d'établir une relation avec un partenaire mexicain plus important mais a trouvé difficile de s'entendre avec lui sur des détails essentiels à ce type d'entente.

L'un des dirigeants de Roche offre les conseils suivants aux autres sociétés canadiennes :

- il est indispensable d'avoir des partenaires locaux. Ils fournissent les contacts, les réseaux et le service de recouvrement;
- les contrats devraient être formulés en dollars américains;
- il faut savoir que les contrats peuvent ne pas être garantis quand le gouvernement change.

LE TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES

Les dirigeants gouvernementaux mexicains estiment que la pénurie d'eau de bonne qualité et la pollution du système hydraulique constituent le principal problème environnemental. Les gouvernements des États et les municipalités dominent ce marché. On a officiellement affecté plus de 5 milliards de dollars US à la réalisation de nouvelles installations, mais la quasi-totalité de ces investissements ont été gelés à cause de la crise économique.

Le gouvernement met maintenant l'accent sur des modèles de privatisation de type construction-exploitation-transfert (CET) et des concessions du type exploitation et entretien (E&E). Il est possible que les dépenses prévues du gouvernement soient annulées si les projets de concession réussissent. D'après les dirigeants de la *Comisión Nacional del Agua (CNA)*, Commission nationale de l'eau, en juillet 1994, on estimait que 50 usines de traitement des eaux usées pourraient être confiées à des concessionnaires pour être rénovées et gérées.

Les privatisations complètes ont également une priorité élevée, mais le coût élevé du capital et les risques du recouvrement des factures d'eau auprès de municipalités en difficultés financières ont rendu cette solution difficile. Il est actuellement illégal de couper l'eau potable aux clients qui n'ont pas payé leur facture.

La *Banco Nacional de Obras y Servicios Públicos (BANOBRAS)*, Banque nationale de la construction et des travaux publics, assure un financement conçu pour minimiser le risque aux exploitants de concessions en garantissant les paiements de la concession pendant sa durée. Ce programme est accessible à la fois aux sociétés mexicaines et étrangères.

Dans le secteur industriel, on évalue qu'une centaine de centres de traitement des eaux usées, d'une valeur moyenne de 2 millions de dollars US chacun, ont été construits en 1993. L'investissement dans ce domaine est pénalisé à cause des pénuries de capital. Le fait qu'on applique avec moins de rigueur la réglementation et la législation aux PME a également un effet négatif sur ces marchés. De plus, les usines industrielles sont souvent réticentes à rénover leurs installations quand les usines des municipalités locales ne respectent pas elles-mêmes les normes.

Une fois que le contexte économique et celui de l'application de la loi et de la législation se seront stabilisés, on s'attend à une croissance substantielle, en particulier pour les produits et les services suivants :

- les systèmes de contrôle faisant appel à des microprocesseurs;
- les systèmes qui ne produisent pas de boue;
- l'instrumentation, en particulier les compteurs d'eau;
- les services de conseil pour les programmes de gestion d'eau; et
- les services d'ingénierie et de conception pour les installations de traitement.